



## COLLECTIF SOS LAC D'AIGUEBELETTE - AVIRON 2015

association type loi 1901

e-mail : [collaigue@gmail.com](mailto:collaigue@gmail.com)

web. [collaigue2015.blogspot.fr](http://collaigue2015.blogspot.fr)

15 sept. 2014

Adresse postale : 870, route de Porcinel 73470 NOVALAISE



& \*



Associations agréées ou reconnues au titre de l'environnement

Envoi par e-mail.

CCLA

Cusina

73470 NANCES

Mr le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires.

Votre courrier du 28 août a fait suite à la réponse que les associations du collectif SOS LAC D'AIGUEBELETTE avaient formulée le 19 août dernier. Il nous apparaît de portée similaire à ce que vous aviez déjà formulé le 30 juillet, celui-ci rapportant, d'abord, une posture affirmée par le Conseil général, maître d'ouvrage des nouvelles installations d'aviron. Nous apportons une nouvelle réponse collective et de rédaction unique.

Vous énoncez deux conditions préalables à toute possibilité de discussion : **l'abandon des recours et l'acceptation des installations comme pérennes, préjugant aussi de leur légalité.** Ces deux conditions sont, de fait, inacceptables.

Dans un tel contexte, il nous semble que poser des exigences rédhibitoires, en préambule de toute négociation, en ferme à l'évidence l'accès, dès le vestibule.

Faut-il encore rappeler que les associations requérantes incarnent les victimes reconnues (**nature, usagers, paysages, patrimoine archéologique, environnement, faune, flore, etc..**) et non les offenseurs. Cette position éclaire la réflexion du bon sens des choses.

Nous avons souhaité savoir, avant d'avoir besoin de détailler par le menu nos souhaits, si le propriétaire des installations était prêt à négocier. Nous attendons une confirmation.

Nous avons souhaité savoir si votre assemblée ainsi que le propriétaire acceptaient d'entrer en processus, avec toute la représentation de notre collectif d'associations et de particuliers. Nous attendons confirmation.

La CCLA souhaite se positionner en conciliatrice. Afin que chacun des élus puisse se faire une opinion préalable plus juste, plus réelle, voire plus objective, nous sollicitons une rencontre avec l'ensemble du Conseil communautaire. En effet, ce serait l'occasion de créer les conditions d'une meilleure compréhension.

Nous espérons que vous recevrez favorablement notre demande et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour le directoire,  
Jean-Pierre Poupenev



Pour le directoire,  
José ORTIZ



\* **Les associations adhérentes :**

**AAPPMA Lac d'Aiguebelette** : Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

**ACCA Aiguebelette / Nances-Novalaise / St Alban de Montbel** : Associations Communales de Chasse Agréées.

**LES AMIS DE LA TERRE Savoie** : Association de protection de l'homme et de l'environnement.

**FAPLA** : Fédération des Associations de Protection du Lac d'Aiguebelette.

**FRAPNA Savoie** : Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature.

**LPO Savoie** : Ligue pour la Protection des Oiseaux.

**PATRIMOINE SAUVAGE** : Association Rhône-Alpes de défense de l'environnement.